

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
TENUE LE 10 NOVEMBRE 2022 À 18 H AU CAMPUS DE ROUYN-NORANDA
CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Présences

Sylvain Blais, directeur général	Karl Guimond
Amélie Brouillard	Klaude Hallé
Mélanie Brunette, vice-présidente	Florence Julien (à distance)
Isabelle Chartrand	Katrine Lévesque
Manon Fortier	Guillaume Marquis, président
Maxime Fortin (départ à 19 h 30)	Isabelle Métivier
Sébastien Fortin	Mélissa Tardif
Évelyne Grenier-Ouimette (à distance)	

Absences

Josée Catafard	Félix-Antoine Lafleur
Pierre Deshaies	Vincent Perreault
Chantal Hamelin	Geneviève Tremblay

Observatrices

Nicole Fortier, agente de soutien administratif
Diane Landriault, secrétaire générale

Invitées

Fanny Bernèche, directrice des services financiers et de l'approvisionnement
Hazar Garbouj, directrice des ressources matérielles
Kathleen Slobodian, directrice – Service des affaires étudiantes et des communications

Assistance

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION PAR LE PRÉSIDENT ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum des membres étant atteint, la réunion est déclarée ouverte et régulièrement constituée.

Guillaume Marquis, président du conseil d'administration, souhaite la bienvenue à Maxime Fortin, nouveau membre du conseil à titre de représentant des étudiantes et des étudiants et l'invite à se présenter.

2. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE

Aucun sujet traité à ce point de l'ordre du jour.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de Mélanie Brunette, appuyée par Karl Guimond, il est unanimement résolu **d'adopter l'ordre du jour. Les points 7.1 et 8.1 seront traités l'un à la suite de l'autre.**

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4. PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4.1. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 SEPTEMBRE 2022 ET DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 13 OCTOBRE 2022

Sur une proposition de Isabelle Chartrand, appuyée par Sébastien Fortin, il est unanimement résolu **d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration du 14 septembre 2022.**

Sur une proposition de Mélanie Brunette, appuyée par Mélissa Tardif, il est unanimement résolu **d'adopter le procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil d'administration du 13 octobre 2022.**

4.2. DÉPÔT DU TABLEAU DES SUIVIS

La secrétaire générale, Diane Landriault, dépose le tableau des suivis.

PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

5. PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

5.1. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 14 SEPTEMBRE 2022

La secrétaire générale, Diane Landriault, dépose, à titre d'information, le procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif du 14 septembre 2022.

PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

6. PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

Aucun sujet traité à ce point de l'ordre du jour.

PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

7. PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

7.1. PLANIFICATION DÉCENNALE DES INVESTISSEMENTS D'INFRASTRUCTURES DE RECHERCHE 2023-2033

La directrice des ressources matérielles, Hazar Garbouj, présente la planification décennale des investissements d'infrastructures de recherche 2023-2033.

CA-3464

CONSIDÉRANT la demande du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie du Québec à l'effet d'effectuer la collecte, la mise à jour et la priorisation du Plan décennal des investissements d'infrastructures de recherche 2023-2033 ;

CONSIDÉRANT le dépôt du Plan décennal des investissements d'infrastructures de recherche 2023-2033 pour examen et adoption par les membres du conseil d'administration.

Sur une proposition de Karl Guimond, appuyée par Isabelle Chartrand, il est unanimement résolu ***d'adopter le Plan décennal des investissements d'infrastructures de recherche 2023-2033.***

7.2. PRÉSENTATION DU RAPPORT D'AUDIT ET ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2021-2022

Tel que requis par la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, le Cégep est tenu de faire adopter annuellement ses états financiers par le conseil d'administration. Fanny Bernèche, directrice des services financiers et de l'approvisionnement en fait donc la présentation.

CA-3465

CONSIDÉRANT le dépôt du rapport financier annuel pour examen et adoption par les membres du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT le rapport de l'auditeur indépendant sans réserve présenté au comité de finances et d'audit le 8 novembre 2022 lequel a été préparé par la firme Raymond Chabot Grant Thornton dûment mandatée par la résolution no CA-3357 du conseil d'administration du 14 septembre 2021;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de finances et d'audit.

Sur une proposition de Isabelle Métivier, appuyée par Karl Guimond, il est unanimement résolu :

- ***D'adopter, pour l'exercice financier 2021-2022, le rapport financier annuel, les notes aux états financiers et les résultats d'application de procédures d'audit spécifiées portant sur les données compilées au fichier « 2021-2022 ENERCÉGEP ».***

7.3. AFFECTATION DU SOLDE DE FONDS DE FONCTIONNEMENT

La directrice des services financiers et de l'approvisionnement, Fanny Bernèche, explique la nature de l'affectation du solde de fonds de fonctionnement.

CA-3466

CONSIDÉRANT QUE le solde de fonds du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue est actuellement supérieur à 1 % de son budget;

CONSIDÉRANT le faible taux d'inoccupation des logements dans la Ville de Rouyn-Noranda et le besoin de fournir des logements à un coût raisonnable pour faciliter l'accès de nos étudiants;

CONSIDÉRANT QUE la masse enseignante est dans une situation de surembauche et que nous sommes dans l'obligation de conserver un montant de 410 089 \$ du solde de fonds pour la couvrir;

CONSIDÉRANT QUE le budget de fonctionnement de 2022-2023 prévoit un déficit de 134 047 \$ et qu'il est souhaitable de conserver un minimum de 1.5% des allocations du ministère de l'Enseignement supérieur pour les imprévus, ce qui représente 675 000 \$;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du comité de finances et d'audit.

Sur une proposition de Isabelle Métivier, appuyée par Karl Guimond, il est unanimement résolu ***d'affecter un montant de 2 720 089 \$ au solde de fonds. Le montant étant composé d'un montant de 1 500 000 \$ afin de permettre l'acquisition d'immobilisation autofinancée, d'un montant de 410 089 \$ pour couvrir la surembauche de la masse enseignante et d'un montant de 810 000 \$ pour couvrir le budget de 2022-2023 et pour faire face aux imprévus.***

7.4 VIREMENT INTERFONDS

Fanny Bernèche, directrice des services financiers et de l'approvisionnement, présente les virements interfonds 2021-2022.

CA-3467

CONSIDÉRANT la présentation faite par la directrice des services financiers et de l'approvisionnement des états financiers et des virements interfonds entre le fonds d'investissement et le fonds de fonctionnement;

CONSIDÉRANT le rapport de l'auditeur indépendant préparé par la firme Raymond Chabot Grant Thornton dûment mandatée par la résolution CA-3357 du conseil d'administration en date du 14 septembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE le comité de finances et d'audit a été consulté le 8 novembre 2022 et a donné un avis favorable.

Sur une proposition de Isabelle Métivier, appuyée par Karl Guimond, il est unanimement résolu, **d'adopter les virements interfonds 2021-2022 tels que présentés, pour un montant de 194 839 \$.**

7.5 RAPPORT ANNUEL DU CÉGEP 2021-2022

La directrice du Service des affaires étudiantes et des communications, Kathleen Slobodian, présente un résumé du rapport annuel 2021-2022 du Cégep.

CA-3468

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, le Cégep est tenu de faire rapport de ses activités pour son exercice financier précédent;

CONSIDÉRANT QUE ce rapport doit faire état, entre autres, des résultats obtenus en regard des objectifs fixés dans le Plan stratégique de développement;

CONSIDÉRANT QUE le comité du Plan stratégique de développement, issu du conseil d'administration, a été consulté sur ce rapport annuel et qu'il en recommande l'adoption.

Sur une proposition de Mélanie Brunette, appuyée par Manon Fortier, il est unanimement résolu **d'adopter le rapport annuel du Cégep 2021-2022, tel que présenté.**

PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

8 PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

8.1. PLANIFICATION DÉCENNALE DES INVESTISSEMENTS « AUTRES » 2022-2023

Hazar Garbouj, directrice des ressources matérielles, présente la planification décennale des investissements « autres » pour l'année 2022-2023.

Elle explique les différents projets ainsi que le financement requis par chacun.

8.2. ÉTAT DE SITUATION SUR LES RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION ET DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL (CÉEC)

La Commission d'évaluation et de l'enseignement collégial a émis une seule recommandation lors de la dernière évaluation du *Plan stratégique de développement 2020-2025* en lien avec le Plan institutionnel de réussite et de diplomation (PIRD).

La recommandation portait sur la diffusion et l'accessibilité du PIRD à la population étudiante. Les actions requises seront réalisées d'ici la fin de l'année 2022.

8.3. PROGRAMME TECHNOLOGIE DU GÉNIE ÉLECTRIQUE – AUTOMATISATION ET CONTRÔLE – NOUVELLE VERSION DU PROGRAMME (MONITORING)

Le directeur général, Sylvain Blais, mentionne que le nouveau programme *Technologie du génie électrique* en est à sa première année d'implantation avec l'intégration de nouvelles compétences; la première cohorte a débuté à l'automne 2022.

Il est donc prématuré de livrer des informations sur le degré d'appropriation des étudiantes et des étudiants. En effet, il n'y aura pas suffisamment d'indicateurs pour informer les membres du conseil d'administration des effets de l'implantation de la nouvelle version du programme avant l'automne 2024.

8.4. RAPPORT SUR LES TRAVAUX DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chacune des présidences des comités présente un rapport des travaux réalisés par leur comité pour l'année 2021-2022.

CORRESPONDANCE ET INFORMATION

9. CORRESPONDANCE ET INFORMATION

9.1. REVÊTEMENT EXTÉRIEUR DU PAVILLON PRINCIPAL DU CÉGEP ET RÉFÉRENCE À L'HISTOIRE DU CÉGEP

Le directeur général, Sylvain Blais informe les membres que des consultations auprès de la communauté collégiale étaient prévues à l'automne 2022 pour déterminer l'endroit le plus adéquat pour placer la croix dans une « zone souvenir » pour un rappel permanent de l'histoire du Cégep.

Les consultations ont été reportées à l'hiver 2023.

ÉLECTION DES OFFICIERS

10. ÉLECTION DES OFFICIERS

Tel que le prévoit le *Règlement général de régie interne*, des élections sont tenues au mois de novembre de chaque année.

Sur une proposition de Guillaume Marquis, il est unanimement résolu **de nommer Diane Landriault à titre de présidente d'élection et de nommer Nicole Fortier et Amélie Brouillard à titre de scrutatrices.**

La présidente d'élection explique le processus d'élection.

10.1. ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La présidente d'élection invite les membres à faire des propositions afin de pourvoir le poste de **présidente ou de président du conseil.**

Katrine Lévesque propose la candidature de Guillaume Marquis à la présidence.

Sylvain Blais propose la fermeture de la période de mise en candidature.

Guillaume Marquis accepte sa mise en candidature.

La présidente d'élection déclare donc Guillaume Marquis élu à titre de président du conseil d'administration pour la période de novembre 2022 à novembre 2023.

10.2. ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La présidente d'élection invite les membres à faire des propositions afin de pourvoir le poste de **vice-présidente ou de vice-président du conseil.**

Isabelle Métivier propose la candidature de Mélanie Brunette à la vice-présidence.

Sylvain Blais propose la fermeture de la période de mise en candidature.

Mélanie Brunette accepte sa mise en candidature.

La présidente d'élection déclare donc Mélanie Brunette élue vice-présidente du conseil d'administration pour la période de novembre 2022 à novembre 2023.

10.3. ÉLECTION AU POSTE DE MEMBRE EXTERNE AU COMITÉ EXÉCUTIF

La présidente d'élection invite les membres à faire des propositions afin de pourvoir le poste de membre externe au comité exécutif.

Pierre Deshaies a manifesté son intérêt à siéger à ce comité.

Sylvain Blais propose la candidature de Karl Guimond.

Manon Fortier propose la fermeture de la période de mise en candidature.

Pierre Deshaies avait déjà confirmé son intérêt.

Karl Guimond décline sa mise en candidature.

La présidente d'élection déclare donc Pierre Deshaies élu à titre de membre externe du comité exécutif pour la période de novembre 2022 à novembre 2023.

10.4. ÉLECTION AU POSTE DE MEMBRE REPRÉSENTANT LE PERSONNEL AU COMITÉ EXÉCUTIF

La présidente d'élection invite les membres à faire des propositions afin de pourvoir le poste de membre représentant le personnel au comité exécutif.

Sébastien Fortin a manifesté son intérêt à siéger, mais s'est désisté.

Katrine Lévesque a manifesté son intérêt.

Klaude Hallé a manifesté son intérêt.

Sylvain Blais propose la fermeture de la période de mise en candidature.

Sébastien Fortin maintient son désistement.

Katrine Lévesque retire sa candidature.

Klaude Hallé avait déjà confirmé son intérêt.

La présidente d'élection déclare donc Klaude Hallé élue à titre de membre représentant le personnel au comité exécutif pour la période de novembre 2022 à novembre 2023.

Le comité exécutif sera donc composé, pour la prochaine année, des membres suivants :

- *Sylvain Blais, président du comité exécutif et directeur général*
- *À venir – directeur des études*
- *Guillaume Marquis, président du conseil d'administration*
- *Mélanie Brunette, vice-présidente du conseil d'administration*
- *Pierre Deshaies, membre externe*
- *Klaude Hallé, membre représentant le personnel*

LES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF EXERCENT ÉGALEMENT LE MANDAT DE MEMBRES DU COMITÉ RESSOURCES HUMAINES.

ÉLECTIONS AUX COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

11. ÉLECTIONS AUX COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

11.1. COMITÉ GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE

La présidente d'élection invite les membres à faire des propositions dans le but d'élire les membres du comité Gouvernance et éthique pour la période de novembre 2022 à novembre 2023. C'est la présidence ou la vice-présidence qui préside ce comité.

Sylvain Blais propose la candidature de Mélanie Brunette à titre de présidente du comité Gouvernance et éthique.

Félix-Antoine Lafleur a manifesté son intérêt à siéger à ce comité.

Mélissa Tardif propose sa candidature.

Manon Fortier a manifesté son intérêt à siéger à ce comité

Klaude Hallé a manifesté son intérêt à siéger à ce comité.

Isabelle Métivier propose la fermeture de la période de mise en candidature.

Mélanie Brunette accepte sa mise en candidature

Félix-Antoine Lafleur avait déjà confirmé son intérêt.

Mélissa Tardif confirme son intérêt.

Manon Fortier avait déjà confirmé son intérêt.

Klaude Hallé avait déjà confirmé son intérêt.

La présidente d'élection déclare Mélanie Brunette élue à titre de présidente du comité Gouvernance et éthique. Elle déclare également Félix-Antoine Lafleur et Mélissa Tardif élus à titre de membres externes et Manon Fortier et Klaude Hallé élues à titre de membres internes de ce comité.

Le comité de gouvernance et éthique sera composé, pour la prochaine année, des membres suivants :

- *Mélanie Brunette, présidente du comité*
- *Félix-Antoine Lafleur*
- *Mélissa Tardif*
- *Manon Fortier*
- *Klaude Hallé*

11.2. COMITÉ DE FINANCES ET D'AUDIT

La présidente d'élection invite les membres à faire des propositions afin d'élire les membres du comité de finances et d'audit pour la période de novembre 2022 à novembre 2023.

Karl Guimond avait manifesté son intérêt à siéger à ce comité.
Isabelle Métivier avait manifesté son intérêt à siéger à ce comité.

Guillaume Marquis propose la fermeture de la période de mise en candidature.

Karl Guimond avait déjà confirmé son intérêt
Isabelle Métivier avait déjà confirmé son intérêt.

La présidente d'élection déclare Isabelle Métivier et Karl Guimond élus à titre de membres du comité de finances et d'audit pour la période de novembre 2022 à novembre 2023.

Le comité de finances et d'audit sera composé, pour la prochaine année, des membres suivants :

- *Sylvain Blais, directeur général*
- *Karl Guimond*
- *Isabelle Métivier*
- 1 poste demeure vacant pour un membre externe

11.3. COMITÉ DE SUIVI DU PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT

La présidente d'élection invite les membres à faire des propositions dans le but d'élire les membres du comité *Plan stratégique de développement* pour la période de novembre 2022 à novembre 2023.

Isabelle Chartrand a manifesté son intérêt à siéger à ce comité.
Manon Fortier a manifesté son intérêt à siéger à ce comité.
Sylvain Blais propose la candidature de Florence Julien.

Sylvain Blais propose la fermeture de la période de mise en candidature.

Isabelle Chartrand avait déjà confirmé son intérêt.
Manon Fortier avait déjà confirmé son intérêt.
Florence Julien décline sa mise en candidature

La présidente d'élection déclare donc Isabelle Chartrand et Manon Fortier élues à titre de membres du comité de suivi du Plan stratégique de développement pour la période de novembre 2022 à novembre 2023.

Le comité de suivi du *Plan stratégique de développement* sera composé, pour la prochaine année, des membres suivants :

- *Sylvain Blais, directeur général*
- *À venir – directeur des études*
- *Isabelle Chartrand*
- *Manon Fortier*
- 1 poste demeure vacant pour un membre externe

11.4. COMITÉ DE VALIDATION DES RÈGLEMENTS ET POLITIQUES

La présidente d'élection invite les membres à faire des propositions dans le but d'élire les membres du comité de validation des règlements et politiques pour la période de novembre 2022 à novembre 2023.

Mélissa Tardif a manifesté son intérêt à siéger à ce comité.
Manon Fortier a manifesté son intérêt à siéger à ce comité.
Isabelle Métivier propose sa candidature.

Isabelle Métivier propose la fermeture de la période de mise en candidature.

Mélissa Tardif a déjà confirmé son intérêt.
Manon Fortier a déjà confirmé son intérêt.
Isabelle Métivier confirme son intérêt.

La présidente d'élection déclare donc Mélissa Tardif, Isabelle Métivier et Manon Fortier élues à titre de membres du comité de validation des règlements et politiques pour la période de novembre 2022 à novembre 2023.

Le comité de validation des règlements et politiques sera composé, pour la prochaine année, des membres suivants :

- *Sylvain Blais, directeur général*
- *Mélissa Tardif*
- *Isabelle Métivier*
- *Manon Fortier*

11.5. COMITÉ DE SUIVI SUR L'INTÉGRITÉ DANS LA RECHERCHE ET LES TRAVAUX D'ÉRUDITION

La présidente d'élection invite les membres à faire des propositions dans le but d'élire les membres du comité de suivi sur l'intégrité dans la recherche et les travaux d'érudition pour la période de novembre 2022 à novembre 2023.

Karl Guimond a déjà manifesté son intérêt à siéger à ce comité.
Manon Fortier propose la candidature de Katrine Lévesque

Isabelle Métivier propose la fermeture de la période de mise en candidature.

Karl Guimond avait déjà confirmé son intérêt.
Katrine Lévesque accepte sa mise en candidature

La présidente d'élection déclare donc Karl Guimond et Katrine Lévesque élus à titre de membres du comité de suivi sur l'intégrité dans la recherche et les travaux d'érudition pour la période de novembre 2022 à novembre 2023.

Le comité de suivi sur l'intégrité dans la recherche et les travaux d'érudition sera donc composé, pour la prochaine année, des membres suivants :

- *Sylvain Blais, directeur général*
- *À venir – directeur des études*
- *Karl Guimond*
- *Katrine Lévesque*
- 1 poste demeure vacant pour un membre externe

ÉMISSION DES DIPLÔMES

12. ÉMISSION DES DIPLÔMES

12.1. ÉMISSION DES DIPLÔMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)

CA-3469

Sur une proposition de Isabelle Chartrand appuyée par Isabelle Métivier, et sur la recommandation du directeur des études par intérim et directeur général, il est unanimement résolu ***de recommander à la ministre de l'Enseignement supérieur de délivrer un diplôme d'études collégiales (DEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par le registraire.***

Un membre s'interroge sur la pertinence d'avoir les résultats de l'émission des diplômes par genre. Il s'agit d'une donnée utilisée à des fins de statistiques du Cégep. Après discussion, il est convenu que dorénavant le nombre de diplômes à émettre soit représenté par un nombre seulement, sans distinction de genre.

12.2. ÉMISSION DES ATTESTATIONS D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC)

Aucune attestation d'études collégiales (AEC).

AFFAIRES DIVERSES

13. AFFAIRES DIVERSES

13.1. CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE ET DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

La secrétaire générale, Diane Landriault, rappelle aux membres du conseil l'importance de compléter la déclaration d'intérêt qui leur a déjà été envoyée par courriel et de la retourner dès que possible.

14. DOSSIERS À HUIS CLOS

14.1. PROPOSITION DE NOMINATION D'UNE DIRECTRICE OU D'UN DIRECTEUR DES ÉTUDES

Les membres sont invités à se prononcer sur la tenue de l'assemblée à huis clos absolu ou relatif.

Au sens du *Règlement général de régie interne*, le huis clos absolu s'entend de l'exclusion de l'assemblée de toute personne autre que les membres en fonction du conseil.

Le huis clos relatif s'entend de l'exclusion de l'assemblée de toute personne autre que les membres en fonction du conseil, le Secrétariat général s'il y a lieu et toute personne acceptée par le conseil.

Il est proposé par Mélanie Brunette, appuyée par Manon Fortier et unanimement résolu **de tenir l'assemblée à huis clos absolu.**

CA-3470

Le directeur général, Sylvain Blais, présente le déroulement du processus de sélection du directeur des études.

CONSIDÉRANT la mise en place d'un processus et d'un comité de sélection pour procéder au remplacement du directeur des études Éric Aubin;

CONSIDÉRANT la composition du comité de sélection, l'affichage du poste et sa prolongation (24 août au 16 septembre initialement et prolongation jusqu'au 2 octobre);

CONSIDÉRANT la réception de 13 candidatures dont quatre ont été reçues en entrevue;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité de sélection pour retenir la candidature de François Côté comme directeur des études compte tenu des expériences et compétences démontrées;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable unanime de la Commission des études.

À la suite de la présentation de Sylvain Blais, et sur recommandation du comité de sélection, il est proposé par Manon Fortier, appuyée par Karl Guimond, et unanimement résolu de **nommer François Côté au poste de directeur des études du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue pour un contrat d'une durée de 36 mois, à compter du 16 novembre 2022.**

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La séance est levée à 20 h 48 sur une proposition de Klaude Hallé.

Président,



Guillaume Marquis

Secrétaire générale,



Diane Landriault